



## Registre "Registre des accidents du travail bénins"

- cahier piqué
- papier offset 100 g/m<sup>2</sup>
- imprimé en bleu
- 20 pages, folioté de 1 à 9
- couverture: couché brillant 2 faces
- registre conforme à l'ordonnance d'août 2017 sur la création du comité social et économique
- conforme au document CERFA n°60-3682 de la déclaration d'accident du travail et formulaire de sécurité sociale. Décret 85-1354 1985-12-17; art. 1 21 décembre 1985; art. D441-1 à D441-4 et L441-4 du Code de la Sécurité sociale

### Exemple d'utilisation:

- le registre permet d'inscrire les accidents survenus dans l'établissement qui semblent a priori être sans grande conséquence sur la santé, et n'entraîner ni arrêt de travail, ni soins médicaux donnant lieu à une prise en charge par les organismes de Sécurité Sociale. Les accidents de trajet sans gravité peuvent également être inscrits.
- l'employeur ou son préposé sont tenus d'y inscrire, dans les 48 heures après en avoir eu connaissance, l'accident du travail ou de trajet survenu à son salarié, non compris les dimanches et jours fériés (art L441-2 du Code de la Sécurité Sociale)



Registre "Registre des accidents du travail bénins"

Registre "Registre des accidents du travail bénins", grille

| Produit  | Modèle                       | Format       | Grammage | Nombre de feuilles | Couleur      | Conditionné | Numéro de fabricant | Code     |
|----------|------------------------------|--------------|----------|--------------------|--------------|-------------|---------------------|----------|
| Registre | Adccidents du travail bénins | 297 x 210 mm | 100 g/m2 | 20 pages           | blanc / bleu |             | 1468                | 83501607 |